



EXTRAIT DE PÉTITION (Conforme au Règlement)

Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 14 pétitionnaires.

Désignation : Citoyens et citoyennes du Québec

Les faits invoqués sont les suivants :

CONSIDÉRANT QUE dans les cégeps, mais aussi dans certaines écoles primaires et secondaires, il existe une pratique dans les cours d'éducation physique qui consiste à peser les élèves et ce, parfois, devant tout le groupe;

CONSIDÉRANT QUE certains enseignants mesurent aussi le taux de graisse et calculent l'indice de masse corporelle (IMC);

CONSIDÉRANT QUE cette pratique est très nocive pour les jeunes souffrant d'un trouble alimentaire et peut même en être le déclencheur chez certaines personnes;

CONSIDÉRANT QUE cette pratique est aussi très humiliante pour ceux et celles présentant un problème de surplus de poids et que c'est aussi une forme d'intimidation;

CONSIDÉRANT QU'en 2016, les jeunes ayant un surplus de poids n'ont pas besoin de se le faire dire dans leur cours d'éducation physique, ils le savent;

CONSIDÉRANT QUE la Charte québécoise pour une image corporelle saine et diversifiée devrait plutôt être mise en valeur;

Et l'intervention réclamée se résume ainsi :

Nous, soussignés, demandons au gouvernement du Québec de cesser immédiatement cette pratique dans les écoles du Québec et demandons l'aide du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur afin qu'un règlement interdisant ces actes soit créé et que les sections en lien avec le poids soient retirées des manuels scolaires.

Je certifie que cet extrait est conforme à l'original de la pétition.


Richard Merlini, député de La Prairie

15 nov 2016
Date de signature de l'extrait